

Bureau des procédures environnementales

Communes de BRIASTRE et de NEUVILLY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La société BORALEX LES LONGS CHAMPS, dont le siège social est situé 71 rue Jean Jaurès 62575 BLENDÉCQUES, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien dit « les longs champs » composé de 4 aérogénérateurs et 1 poste de livraison sur le territoire des communes de BRIASTRE et de NEUVILLY.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de BRIASTRE, place Nicolas VALLEZ 59730 BRIASTRE, siège de l'enquête et de NEUVILLY, 2 rue de la Liberté 59360 NEUVILLY, pendant trente-deux jours consécutifs, du lundi 8 janvier à 9 heures au jeudi 8 février 2024 à 17 heures où le public pourra prendre connaissance du dossier contenant notamment l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture habituelles des mairies (sous réserve de fermeture exceptionnelle) et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique sur le registre dématérialisé dédié à cette enquête :

<https://participation.proxiterritoires.fr/les-longs-champs>

ou par courriel via l'adresse suivante : les-longs-champs@mail.proxiterritoires.fr (préciser en objet enquête publique parc éolien les longs champs) ;

- de façon orale au commissaire enquêteur pendant ses permanences ;

- par courrier envoyé en mairie de BRIASTRE, siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : mairie de BRIASTRE, place Nicolas VALLEZ 59730 BRIASTRE, à l'attention de monsieur le commissaire enquêteur (en précisant sur l'enveloppe : enquête publique parc éolien les longs champs) ;

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront accessibles sur le registre dématérialisé.

Monsieur Christian LEBON, chef de service comptable à la direction régionale des douanes de Lille, retraité, en sa qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public :

- en mairie de BRIASTRE, siège de l'enquête, au lieu de consultation du dossier les lundi 8 janvier 2024 de 9 à 12 heures, samedi 20 janvier 2024 de 10 à 12 heures et jeudi 8 février 2024 de 14 à 17 heures ;

- en mairie de NEUVILLY au lieu de consultation du dossier les jeudi 11 janvier 2024 de 13h30 à 17 heures et mercredi 31 janvier 2024 de 9 heures 30 à 12 heures.

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera directement accessible sur le site internet du registre numérique : <https://participation.proxiterritoires.fr/les-longs-champs> et depuis le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-eoliennes-autorisations-2023>

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 sur rendez-vous uniquement.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être demandées auprès de Madame Jarvica ENGUENG, chef de projets, société Boralex, tél : 07 72 20 20 60, adresse mail : jarvica.engueng@boralex.com

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-eoliennes-autorisations-2023>, à la préfecture du Nord ainsi que dans les mairies de BRIASTRE et de NEUVILLY pendant une durée d'un an.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.